

Fiche

En 1789, la Révolution française marque une rupture majeure dans l'histoire de la France et de l'Europe. Elle voit en effet l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit dans une Europe monarchique. À partir de 1799, la domination européenne de Napoléon Bonaparte contribue à diffuser les fondamentaux de la Révolution. Bien que le congrès de Vienne restaure l'ordre monarchique en Europe en 1815, les grands principes tels que l'égalité devant la loi s'enracinent dans l'esprit des peuples.

Quels changements a entraînés la Révolution française en France et en Europe ?

1789 : d'une monarchie absolue à une nation de citoyens égaux en droits

Un régime contesté

- Jusqu'en 1789 la France est une **monarchie absolue**, c'est-à-dire un régime politique où le roi détient tous les pouvoirs et n'est contrôlé par aucune institution. La France de l'**Ancien Régime** est également une **société d'ordres**. La **noblesse** et le **clergé** (c'est-à-dire l'ensemble des hommes et femmes d'Église) ont des **privilèges** au détriment d'une grande majorité de la population, qui forme un troisième ordre, le **tiers état (96 % de la population)**. Ce dernier paie seul de lourds impôts qui se révèlent pourtant insuffisants pour résoudre la crise financière qui secoue l'État français.
- Pour faire face à cette crise, le roi Louis XVI convoque les **États généraux** à partir du 5 mai 1789. Les députés des trois ordres se réunissent à **Versailles**. Beaucoup sont alors imprégnés des idéaux véhiculés par le courant intellectuel des Lumières : certains philosophes comme Voltaire ont remis en question l'absolutisme et les privilèges.

Un été révolutionnaire (juin-août 1789)

- Dans ce contexte, les députés du tiers état souhaitent la fin de la monarchie absolue et une **constitution** pour la France, c'est-à-dire un texte qui fixe l'organisation et la répartition des pouvoirs de l'État, limitant de fait les pouvoirs du roi.
- Face au refus de Louis XVI, ils se proclament « **Assemblée nationale** » le **17 juin 1789** : ils sont désormais détenteurs de la **souveraineté nationale**, principe selon lequel le pouvoir appartient, non plus au roi, mais à la **nation** formée de citoyens. Le **20 juin 1789**, réunis dans la salle du Jeu de paume, ils prêtent le serment de rédiger une Constitution. C'est le début d'une **révolution** : ce terme désigne le bouleversement de l'ordre social et politique ainsi que sa rapide et profonde transformation.
- Si le roi semble accepter ces décisions, ses manœuvres provoquent une **émeute** en juillet 1789 : la **garde nationale** (une milice de citoyens armés) est organisée et la **prison de la Bastille**, symbole du caractère oppressif de la monarchie, est prise par le peuple le **14 juillet**.
- La révolution se diffuse en province, où les paysans, inquiets de la possible réaction des seigneurs, attaquent les châteaux pour exiger la destruction des registres des impôts : on appelle cet épisode révolutionnaire la **Grande Peur**. Il débouche sur l'**abolition des privilèges de la noblesse et du clergé le 4 août 1789**.
- Enfin, pour bâtir les fondations d'un ordre nouveau, les députés proclament la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789**. Ce texte garantit les **libertés fondamentales** et l'**égalité devant la loi** : tout individu doit dorénavant être traité de la même façon par la loi, sans aucun privilège.

La monarchie constitutionnelle (1791-1792)

- Dans ce contexte révolutionnaire, la **fuite de Louis XVI, arrêté à Varennes en juin 1791**, instaure un climat de méfiance vis-à-vis du roi qui est suspendu de ses droits. Le **3 septembre 1791**, la **Constitution française** écrite par les députés de l'Assemblée constituante institue une **monarchie constitutionnelle**. Ce nouveau régime politique limite les pouvoirs du roi, dont la **souveraineté** est transférée à la **nation**. Ce dernier se voit contraint d'accepter officiellement la Constitution.
- Cependant les pays voisins, qui sont tous des monarchies, s'inquiètent, et la France entre en **guerre contre la Prusse et l'Autriche en avril 1792**.

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

Une République fragile face aux menaces européennes (1792-1799)

La chute de la monarchie (10 août 1792)

- Les débuts de la guerre sont désastreux : les **premières batailles sont perdues par la France** et le territoire français est envahi. Face à la défaite potentielle, **le peuple parisien se retourne contre le roi**, soupçonné de comploter contre la nation pour qu'elle perde la guerre et que son pouvoir absolu soit rétabli.
- Dans ce contexte, le palais des Tuileries, où sont installées la famille royale et l'Assemblée législative, est attaqué lors de **l'insurrection du 10 août 1792**. Sous la pression, les députés votent **la suspension des pouvoirs du roi et la rédaction d'une nouvelle Constitution**. Cette journée marque la **fin de la monarchie constitutionnelle**.

Le passage à la république dans un contexte de guerre

- Le lendemain de la **victoire de Valmy** contre l'armée austro-prussienne, la **Convention nationale** est élue au suffrage universel masculin le **21 septembre 1792**. Cette nouvelle assemblée proclame la **république**. Ce régime politique se distingue radicalement de la monarchie par le fait que la transmission du pouvoir ne se fait pas de manière héréditaire.
- Le roi Louis XVI, soupçonné de trahison, est **guillotiné le 21 janvier 1793**. Cette exécution choque profondément les autres pays européens. Ils constituent alors une **coalition** qui entre en guerre contre la République française. Les **coalitions européennes** vont se succéder au cours de la fin du siècle contre la France.
- L'exécution de Louis XVI épouvante également une partie du peuple français. La République est fragilisée par de **nombreux soulèvements royalistes**, dont le plus fort se situe en **Vendée**.
- Dans ce contexte, **Maximilien de Robespierre** et les révolutionnaires les plus radicaux, appelés les **Montagnards**, proclament la **Terreur en 1793** : tous les opposants au régime sont arrêtés et exécutés, et toutes les mesures sont prises pour repousser les armées étrangères. Grâce à cette politique, la France parvient à repousser les ennemis intérieurs et extérieurs, mais Robespierre est renversé et guillotiné en 1794.

La République conservatrice (1794-1799)

- Une République conservatrice, appelée le **Directoire**, succède alors à la Terreur par une nouvelle Constitution. Cette dernière institue un **suffrage censitaire** très restrictif : le droit de vote est réservé aux catégories de citoyens aisés, qui dépassent un certain seuil d'impôt appelé cens.
- Cette **fracture sociale** entre des élites favorisées et la misère populaire attise les tensions et les divisions entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires. Le régime est menacé, dans un contexte où les guerres contre l'Europe monarchique continuent.
- Ces dernières permettent à un général ambitieux, **Napoléon Bonaparte**, d'être de plus en plus populaire grâce à ses nombreuses victoires. Lors du **coup d'État du 18 brumaire** (9 novembre 1799), il s'empare du pouvoir avec le soutien de l'armée.

 [Exercice n°3](#)

 [Exercice n°4](#)

La domination européenne de Napoléon Bonaparte (1799-1815)

Le Consulat : une république autoritaire dans le prolongement de la Révolution

- Une nouvelle Constitution fait suite au coup d'État en 1799 : la république est conservée mais prend une tournure **autoritaire**. Le général Bonaparte, **Premier consul**, est le chef de l'exécutif et a des pouvoirs étendus. Le suffrage universel est rétabli et légitime le nouveau régime, mais il est étroitement encadré : les citoyens sont par exemple sollicités lors des **plébiscites** (vote où une question est posée à laquelle il s'agit de répondre par « oui » ou par « non »).
- Certains acquis sociaux et politiques de la Révolution sont conservés et réunis dans le **Code civil (1804)**. Cela dit, **l'esclavage** est rétabli dans les colonies.

L'empire (1804-1814)

- **En 1804**, Napoléon se fait sacrer empereur sous le nom de Napoléon I^{er}. **L'empire** désigne à la fois un régime politique dirigé par un empereur et un vaste territoire conquis par la force sous domination de l'empereur.
- Un **nouveau système politique** est alors établi, avec une nouvelle **dynastie**, les **Bonaparte**. Napoléon **renforce son pouvoir personnel** et s'entoure d'une **cour**. Les opposants ne sont pas tolérés et la surveillance policière est constante.
- Napoléon continue de remporter de nombreuses victoires : entre 1799 et 1814, il soumet la majeure partie de l'Europe. Il diffuse dans ces pays le **Code civil** (Allemagne, Italie...), et donc les principes révolutionnaires comme **l'égalité devant la loi** ou **l'abolition des privilèges**.

Le congrès de Vienne : une restauration de la paix et de l'ordre monarchique (1814-1815)

- Napoléon redessine la géopolitique européenne et semble un temps le maître du continent. Cependant, l'influence française inquiète et les Européens organisent la résistance. En outre, sa **désastreuse campagne de Russie en 1812** provoque le mécontentement des Français. Face à l'invasion du territoire français par la coalition européenne, il abdique en avril 1814 et il est exilé à l'île d'Elbe.
- **La monarchie est rétablie en France** et le frère de **Louis XVI** monte sur le trône sous le nom de Louis XVIII. Napoléon s'évade alors de l'île d'Elbe pour reprendre le pouvoir, soutenu par son armée, durant une période appelée **les Cent-Jours**.
- Pendant ce temps, les coalisés réunis au **congrès de Vienne (septembre 1814-juin 1815)** réorganisent la carte politique du continent. Une quinzaine de souverains y sont présents pour mener les négociations, se partager les territoires issus de l'Empire napoléonien et instaurer une paix durable.
- Napoléon est définitivement battu par les coalisés lors de la **bataille de Waterloo le 18 juin 1815**. Cette défaite entraîne une nouvelle fois son **abdication et son exil forcé** sur l'île Sainte-Hélène. Louis XVIII est de nouveau roi de France : c'est le début de la **Restauration**.

 Exercice n°5

© 2000-2024, rue des écoles